

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 52

Artikel: Chants nationaux : la brabançonne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

près de vous en faisant prrrt, le murmure du ruisseau, les cascades mignonnes qu'il forme de cailloux en cailloux, les gouttelettes de rosée qui étincellent comme des diamants au bout des feuilles délicates des prés, le bruit du vent dans les haies; tout, en un mot, vous charme délicieusement et vous prédispose à la béatitude la plus douce.

Mais, me voici déjà bien loin de mes moutons; revenons-y, en disant un mot de ce charmant cottage que nous avons devant les yeux.

C'est, en effet, une agréable demeure que celle du père Cascadier, ancien négociant, qui pratique pour l'heure la demi-banque avec succès; n'était le roquet aigri qui en garde la porte, ce serait plaisir d'y entrer; tout y est en ordre, il ne manque pas un paillasson. Je ne veux pas vous dire qu'un goût très parfait ait présidé à sa décoration, Cascadier fait lui-même ses peintures, ce qui est déjà bien joli, mais pour ce qui concerne la commodité, je vous jure que rien n'a été omis; il y a une étagère pour les babouches et un bonheur du jour qui fait le désespoir de mademoiselle; cette jeunesse voudrait voir un piano à la place de ce meuble si utile:

Cécile, tu ne comprendras donc jamais qu'on ne peut serrer ni titres, ni argent dans ton pianot enragé.

L. VILLARD.

Chants nationaux.

LA BRABANÇONNE.

Dans son numéro du 16 courant, la *Gazette de Lausanne*, rappelant la proposition de lord Salisbury, tendant à faire occuper momentanément la Bulgarie par des troupes suisses et belges, cite à ce sujet le *Journal des Débats*, qui se demande si l'on entendra bientôt raisonner sur les bords du Danube et sous les murs de Philippopolis, les accords de la *Brabançonne* et du *Ranz des vaches*.

Ceci nous fournit l'occasion de continuer notre petite étude sur les chants nationaux et donner quelques détails sur la *Brabançonne*, qui est le chant national des Belges. Pour cela, un aperçu historique est ici nécessaire.

Par décision du Congrès de Vienne, de 1815, les Pays-Bas méridionaux ou la *Belgique*, et les Pays-Bas septentrionaux ou la *Hollande*, furent réunis en un seul corps politique, sous le sceptre de Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Cette combinaison fut malheureuse, car les populations de ces deux pays étaient entièrement opposées sous le rapport des mœurs, du caractère, de la religion, du langage et des intérêts.

La Hollande était d'ailleurs privilégiée sous plusieurs rapports politiques et administratifs, et de nombreux signes de mécontentement ne tardèrent pas à se manifester au sein du peuple belge. Plusieurs demandes furent tentées, auprès du pouvoir, mais sans succès, et de nouvelles lois plus vexatoires encore, mirent le comble à l'exaspération et à la haine entre Belges et Hollandais.

La révolution, coïncidant avec celle de Paris

(1830), n'en fut que plus passionnée, et l'exemple de la capitale souleva toutes les villes de la Belgique. Le prince d'Orange, fils du roi, à la tête d'une partie des troupes du gouvernement, dut plier devant le flot révolutionnaire et s'enfuit en Angleterre. Dès le 24 août, on vit flotter à Bruxelles le drapeau brabançon.

Les populations bouillantes du Brabant, provinces du centre des Pays-Bas, qui jouèrent toujours un rôle marquant dans l'histoire du pays, s'étaient mises à la tête du mouvement. De là le nom donné au chant national inspiré par ces événements, qui furent pour la Belgique, dès lors séparée de la Hollande et délivrée des Nassau, ce que 89 fut pour la France.

La *Brabançonne*, dont nous donnons ici le texte, est due à un comédien français, nommé Jenneval, engagé au théâtre de Bruxelles, et qui devait bientôt être tué à Berchem, en poursuivant les Hollandais.

Ce fut au début du mouvement populaire, qui éclata un soir à la sortie du théâtre, dont quelques représentations avaient donné lieu à des mesures de polices exagérées, qu'il improvisa ces belles strophes:

Qui l'aurait dit? de l'arbitraire
Secondant les affreux projets.
Sur nous un prince sanguinaire
Vient lancer des boulets.
C'en est fait Belges, tout change!
Avec Nassau, plus d'indigne traité!
La mitraille a brisé l'orange
Sur l'arbre de la liberté.

Trop généreuse en sa colère,
La Belgique vengeant ses droits,
D'un roi qu'elle appelait son père
N'implorait que de justes lois.
Mais lui, dans sa fureur étrange,
Par le canon que son fils a pointé
Au sang belge a noyé l'orange
Sous l'arbre de la licerté.

Fiers Brabançons, peuple de braves,
Qu'on voit combattre sans fléchir,
Du sceptre honteux des Bataves
Tes balles sauront l'affranchir!
Sur Bruxelles au pied de l'archange
Ton saint drapeau pour jamais est planté
Et, fier de verdier sans l'orange,
Croît l'arbre de la liberté.

Et vous, objets de nobles larmes,
Braves, morts au feu des canons,
Avant que la patrie en armes
Ait pu connaître au moins vos noms,
Sous l'humble terre où l'on vous range.
Dormez, martyrs, bataillon indompté,
Dormez en paix loin de l'orange
Sous l'arbre de la liberté.

Lo cazin.

— Dis-vâi, Sami, tè que vas pè lo mondo du que t'as lè galons et que te t'és met de cllia società dâi caporats et dâi sergents, qui'est-te que cein pào bin ètrè « on cazin »? Hiai que l'assesseu revegnâi dè pè Lozena, lo syndico lài fâ: « As-tou fé on ca-